

Parlement

La plupart de ces présidents dirigent les travaux des comités comme de véritables gendarmes. On trouve une remarquable exception. Je me hâte de le souligner, et je recommande fortement à tous les présidents de comité, qui sont tous des députés du gouvernement, de prendre pour modèle dans l'exercice de leur rôle la conduite du député de Windsor-Walkerville (M. MacGuigan), qui préside le comité permanent de la justice et des affaires juridiques. La tactique qu'utilise le gouvernement pour étouffer les révélations embarrassantes faites en comité consiste à faire en sorte que ses présidents de comité dirigent les travaux d'une main de fer.

Le vérificateur a souligné que l'examen des prévisions budgétaires en comité manquent de sérieux à plusieurs points de vue. Je ne suis pas le seul de cette opinion. J'aimerais citer quelques observations du vérificateur général. A la page 13, paragraphe 2.18, de son rapport du 31 mars 1977, le vérificateur déclare qu'aucune mesure concrète n'a jusqu'à présent été prise en vue de modifier la présentation du budget des dépenses afin que les renseignements qu'il renferme soient, pour le Parlement, plus significatifs et plus utiles et que le budget des dépenses approuvé constitue la pièce maîtresse d'un système gouvernemental de contrôle des dépenses pleinement efficace.

A la page 117, paragraphe 6.1 du rapport du 31 mars 1978, le vérificateur général affirme qu'il y a lieu de préciser davantage l'information financière que reçoit le Parlement en améliorant la qualité de l'information dans les comptes publics et le budget des dépenses.

A la page 117, paragraphe 6.3, il poursuit ainsi en disant qu'il faut préciser davantage l'information fournie au Parlement sur les dépenses réelles: les comptes publics suivent de près le budget des dépenses, contiennent peu de renseignements supplémentaires.

A la page 119, paragraphe 6.9, il continue d'affirmer que le besoin d'améliorer l'imputabilité... exercer un contrôle plus efficace sur les ministères et organismes du gouvernement et cela exige ce qui suit: les ministères doivent informer davantage le Parlement de leurs objectifs; il faut mettre davantage l'accent sur l'exactitude des renseignements figurant dans le budget des dépenses et les comptes publics; il faut que le contrôleur général précise les renseignements à fournir et prenne des mesures destinées à assurer l'exactitude des données et à permettre des comparaisons entre les données de l'une et l'autre source; il faut décrire avec plus de précision la nature des dépenses à l'égard desquelles des crédits sont affectés.

Les observations de ce genre abondent dans les rapports du vérificateur général. A la page 121, paragraphe 6.18, toujours dans le rapport du 31 mars 1978, le vérificateur général déclare que les améliorations apportées en 1969 permettent aux députés de faire partie de l'un ou l'autre des 15 comités permanents, ce qui exige des renseignements beaucoup plus nombreux que ceux exigés autrefois.

Quelle triste histoire de promesses non remplies et de déceptions. Pour le premier ministre l'opposition est une source d'ennuis. Répondant à une question le 8 mai 1969, comme en témoigne le *hansard* aux pages 8465 et 8466, le premier ministre a déclaré:

Outre les mesures permanentes que nous avons prises en vue de réduire les dépenses... les députés ministériels espèrent que dans le débat sur le budget qui, sauf erreur, aura lieu d'ici quelques semaines, alors que... nous annoncerons à la nation d'autres réductions que le gouvernement apportera à ses dépenses,

[M. Nielsen.]

N'est-ce pas un refrain familier? D'autres réductions en perspective?

... nous rallierons l'appui non seulement de l'opposition mais aussi de divers secteurs de la société. Les réductions radicales que le gouvernement devra apporter à ses dépenses léseront certains intérêts acquis dans le pays.

En 1969, lorsque le premier ministre a dit cela, les dépenses étaient de 13 milliards de dollars au total. Maintenant, elles sont de plus de 52 milliards. Le 18 février 1970, comme on le voit à la page 3728 du *hansard*, le premier ministre a dit:

Je n'ai rien à ajouter sur notre détermination de limiter les dépenses fédérales; nous en avons parlé à la Chambre la semaine dernière, lors du dépôt des prévisions budgétaires.

Cette année-là, en 1970 les dépenses ont encore augmenté de 2 milliards pour atteindre un total de 15 milliards de dollars. Maintenant, huit ans plus tard, elles sont de 52 milliards.

Le 10 décembre 1975—beaucoup plus près de nous—comme on le voit à la page 9889 du *hansard*, le premier ministre a dit:

Dans l'immédiat, il est certain que le gouvernement souhaite vivement s'inspirer du rapport de l'auditeur général et améliorer l'efficacité de son système de comptabilité.

Lorsqu'il a dit cela, les dépenses étaient déjà de 34 milliards de dollars. Aujourd'hui, trois ans plus tard seulement, elles sont de plus de 52 milliards. Le 22 mars 1976, comme on le voit à la page 11991 du *hansard*, le premier ministre a dit:

● (1552)

Le président du Conseil du Trésor a annoncé il y a deux ou trois mois que le gouvernement fédéral allait faire un effort sérieux pour couper ses dépenses, de sorte que nous avons réduit le taux de croissance du ministère des Travaux publics et de plusieurs autres ministères. Nous avons également mis fin à une certaine partie de programmes d'assistance volontaire, comme le programme PIL.

Nous pourrions ajouter les projets fédéraux à forte proportion de main-d'œuvre, les programmes locaux d'aide à la création d'emplois et quelques autres. Il ajoutait:

Nous avons réduit les dépenses.

Au moment où il faisait cette déclaration en 1976, les dépenses globales avaient atteint les 41 milliards, mais à peine deux ans plus tard, elles dépassaient les 52 milliards de dollars. Il est peu étonnant que les Canadiens soient plutôt sceptiques au sujet des présumées réductions de dépenses récemment annoncées par le premier ministre et l'établissement d'un super ministère destiné à coordonner les programmes des spécialistes du gouvernement qui engouffrent les fonds publics.

Jadis, la Chambre et les comités pouvaient véritablement récuser les abus, mais plus depuis que les libéraux sont arrivés au pouvoir en 1963, et notamment depuis que le premier ministre actuel a pris la direction du parti en 1968. Il s'était aussitôt appliqué à saper les fondements du processus parlementaire, afin que la Chambre et les comités ne puissent plus lui nuire.

Une voix: Une démocratie à parti unique.

M. Nielsen: C'est exact. Pour lui, l'autorité c'est diriger un cabinet de marionnettes en tirant des ficelles pour faire agir ses pantins. Cette conception de l'autorité est inadmissible. Eric Kierans l'a constaté au début de 1971. Il a été le premier à partir mais il a été suivi par une longue file d'hommes qui bientôt ne purent plus endurer ce régime. Durant ses dix années au pouvoir, non moins de 33 de ses ministres sont partis ou ont été expulsés. Durant la même période, à 134 reprises il s'est plu à permuter un total de 64 ministres. Le mandat du